

ÉTOILE DU DÉSÉRET

ORGANE DE L'ÉGLISE DE JÉSUS-CHRIST DES SAINTS-DES-DERNIERS-JOURS.

LA VÉRITÉ, L'INTELLIGENCE, LA VERTU ET LA FOI SONT UNIES.

SI VOUS M'AIMEZ, GARDEZ MES COMMANDEMENTS. (JEAN XIV, 15.)

De la nécessité de nouvelles révélations.

(Suite.)

Paul nous a encore peint un tableau lamentable sur la situation de l'église chrétienne, dans sa deuxième épître à Timothée, chap. III : « Or, sachez qu'aux derniers jours il surviendra des temps fâcheux; car les hommes seront amoureux d'eux-mêmes, avares, vains, orgueilleux, blasphémateurs, désobéissants à leurs pères et à leurs mères, ingrats, profanes, sans affection naturelle, sans fidélité, calomnieux, incontinents, cruels, haïssant les gens de bien, traîtres, téméraires, enflés d'orgueil, amateurs des voluptés plutôt que de Dieu; ayant la forme de la sainteté, mais en reniant la puissance. »

Quel tableau déplorable d'un monde qui fait profession d'être chrétien ? car c'est de ces soi-disant chrétiens qu'il parle, et non de ceux qui ne professent aucune religion : de ceux qui ont une *forme de sainteté*, mais qui en nient la puissance !

De nos jours, il existe partout une *forme* de religion. Mais où trouverons-nous l'union, l'amour, la paix, la *puissance*, et les purs principes de l'Evangile, tels qu'ils existaient au temps de la primitive Eglise ? Nulle part sur la terre. Avec toute notre charité, notre libéralité, avec toutes nos aspirations pour le bien-être de nos semblables, nous sommes contraints d'avouer que Paul a peint un tableau malheureusement trop fidèle des temps actuels. Ce que nous avons sous les yeux, les discussions, les contestations, les divisions, l'orgueil, la fierté, les amers sarcasmes, l'impiété, l'incrédulité, et tout cela avec une *forme de sainteté*, mais sans sa puissance, sans les bénédictions, sans les dons spirituels et cette certitude qui existaient dans l'Eglise primitive, ne nous démontre-t-il pas clairement la nécessité de nouvelles révélations, pour nous ramener dans la bonne voie, pour nous purifier de la corruption, restaurer le pur Evangile de Jésus-Christ et préparer un peuple pour l'avènement du Seigneur ?

Comme ce qui précède démontre suffisamment comment nous devons considérer l'accomplissement des prophéties, et comme il a été pleinement démontré que les prophéties de l'Ancien et du Nouveau Testament ont été

strictement, positivement et littéralement accomplies, nous allons entretenir nos lecteurs de quelques prophéties touchant l'avenir, qui n'ont pas encore reçu leur accomplissement, et qui seront aussi littéralement accomplies que les précédentes.

CHAPITRE IV.

Les Saintes Ecritures nous enseignent que nous devons avoir de futures révélations, et en parlent aussi clairement que sur tout autre sujet; et elles ne peuvent être accomplies, à moins qu'il n'y ait de nouvelles révélations.

« Je vous dis en vérité que, jusqu'à ce que le ciel et la terre soient passés, un seul iota, ou un seul trait de lettre de la loi ne passera point que toutes ces choses ne soient accomplies parfaitement. » (Matthieu V, 18.)

Notre première citation sur ce sujet sera une prophétie extrêmement remarquable du prophète Daniel, ou, pour mieux dire, l'interprétation d'un songe qu'eut le roi Nabuchodonosor. Ce roi vit en songe comme une statue qui ressemblait à un homme, et composée de divers métaux. Sa tête était d'or et représentait emblématiquement Nabuchodonosor ou l'empire babylonien dont il était le chef. Sa poitrine et ses bras étaient d'argent, emblème de l'empire des Mèdes et des Perses qui devait subjuguier et succéder à l'empire de Babylone.

A cette époque, Nabuchodonosor était le plus puissant monarque de la terre, et Babylone, la merveille du monde, était la capitale de son royaume; et cependant, soixante ans après cette prophétie, cet empire fut renversé, et Babylone fut prise par Cyrus le Grand, qui devint roi des Perses.

Le ventre et les cuisses de la statue étaient d'airain, symbole d'un troisième empire qui devait succéder à l'empire de Babylone et des Perses. Alexandre, roi de Macédoine, faible état au nord de la Grèce, après avoir défait les Perses dans trois batailles rangées, renversa le deuxième grand empire. Celui-ci figure aussi dans la vision du bélier. Ainsi, l'empire grec fut le troisième. Le quatrième empire était représenté par « les jambes de fer; » c'était l'empire romain. Car ce furent les Romains qui vainquirent les quatre successeurs d'Alexandre et qui réduisirent ces royaumes en provinces romaines.

Les pieds et les doigts des pieds de la statue étaient composés en partie de fer et en partie d'argile. Les dix doigts des pieds représentaient dix royaumes en lesquels l'empire romain devait être divisé, et le fer mêlé d'argile figurait la faiblesse de ces royaumes. Si nous comparons cela avec la vision que Daniel eut de quatre bêtes, la dernière ayant dix cornes, et si nous comparons son interprétation de cette vision avec celle qu'il donna du songe de Nabuchodonosor, nous y trouverons là une ressemblance frappante, bien qu'il eut cette vision environ quarante ans après. Ces dix cornes

y sont représentées comme étant dix royaumes. (Daniel VII.) Ce sont les royaumes européens qui naquirent de l'empire romain.

Ainsi, toutes ces prophéties ont été littéralement accomplies, tous les hommes d'intelligence en conviendront. Et c'est plus spécialement avec ce qui suit que nous avons à faire actuellement, car toutes nos recherches sur les prophéties n'ont pour but que de démontrer l'absolue nécessité de nouvelles révélations.

Daniel dit : « Dans le temps de ces royaumes le Dieu du ciel suscitera un royaume qui ne sera jamais détruit. » La question surgit naturellement : Où est ce royaume ? Il y en a qui s'imaginent que ce royaume fut suscité aux jours du Christ ; mais cela ne saurait être, car Jésus-Christ est venu durant la période du quatrième royaume ou « des jambes de fer. » Or, ce royaume, au contraire, doit être suscité au temps de l'existence « des dix doigts des pieds, » ou cornes, ou royaumes qui devaient succéder à l'empire romain et tirer de là leur origine. Ce royaume devait frapper la statue dans ses doigts des pieds de fer et d'argile. Si c'eût été l'Évangile que Jésus vint établir, comment pouvait-il frapper la statue dans ses doigts des pieds, puisque, comme nous l'avons déjà dit, l'Évangile fut établi durant la splendeur de l'empire romain, bien avant que les royaumes, qui en sont issus, ne fussent formés ? Or, comment pouvait-il frapper ce qui n'existait pas encore ? En parlant de ce royaume, Daniel dit dans le chapitre VII : « que le royaume, la puissance et l'étendue de l'empire de tout ce qui est sous le ciel, soit donné au peuple des Saints du Très-Haut ; car son royaume est un royaume éternel, auquel tous les empires seront assujettis avec une entière soumission. » Est-ce que toutes les nations furent assujetties et obéirent au Christ lorsque l'Évangile fut introduit par lui sur la terre, ou l'ont-elles été depuis ? Comment soutenir alors que la prophétie de Daniel a reçu son accomplissement ? Puisqu'il est évident qu'elle n'a pas été accomplie à cette époque, nous demanderons : Quand a-t-elle été accomplie ? Oui, quand et où ?

Il faut se rappeler que ce royaume doit être suscité par le Seigneur. Il doit être fondé par Dieu, et non par les hommes. « Dans le temps de ces royaumes le DIEU DU CIEL suscitera un royaume. » Non-seulement il doit être fondé par Dieu, mais Dieu doit aussi l'organiser et le soutenir. Si donc le Seigneur fonde un royaume, l'organise et le soutient, comment peut-il faire tout cela sans révélation ? Qui fonda, organisa et instruisit la nation juive ? le Seigneur. Qui révéla l'Évangile ? le Seigneur. Qui doit susciter ce royaume ? le Seigneur. De quelle manière a-t-il suscité ou fondé et affermi la nation juive ? par révélation. Comment a-t-il établi l'Évangile ? encore par révélation. Et comment suscitera-t-il un royaume aux derniers jours ? par révélation. Et, à moins de donner de nouvelles révélations, il ne pourrait le fonder. Car les hommes, laissés à leurs lumières et à leur propre sagesse, ne sauraient jamais le faire ; leurs royaumes sont comparés au fer et à l'argile, qui ne peuvent jamais s'allier, s'unir ensemble. Comme je me

propose de traiter plus tard longuement ce sujet, je le laisse de côté pour le moment.

Dans le chapitre XI d'Isaïe, le prophète dit : « En ce jour-là il y aura un rejeton de Jessé qui sera exposé comme un étendard devant tous les peuples, les Gentils y accourront, et son repos sera glorieux. Et il arrivera en ce jour-là que le Seigneur étendra encore sa main une seconde fois pour rassembler les restes de son peuple..... Et il élèvera un étendard aux nations, et il ramènera les emmenés d'Israël et rassemblera les dispersés de Juda des quatre coins de la terre où il les avait dispersés..... Et le Seigneur détruira entièrement la langue de la mer égyptienne, il lèvera sa main sur le fleuve, il l'agitera par son souffle puissant ; il le frappera dans ses sept branches, de sorte qu'on le passera à pied sec, et il y aura un chemin pour le reste de mon peuple, de même qu'il arriva à Israël au jour où il sortit du pays d'Egypte. »

Il doit donc y avoir un étendard, une enseigne élevée aux nations. Qui devra l'élever? le Seigneur lui-même, qui, comme nous l'avons déjà dit, suscitera un royaume. Cet étendard doit être élevé aux nations, cette enseigne aux peuples. Et à l'époque où les nations recevront cette faveur, les emmenés d'Israël, les dix tribus doivent revenir; et d'autres restes de la maison d'Israël, dont nous aurons occasion de parler plus tard, doivent revenir aussi. Les Juifs, ou dispersés de Juda, retourneront également, et tout cela doit s'effectuer au moyen de cette enseigne élevée aux nations. La puissance de l'Éternel se manifestera, comme elle le fut à Israël dans les temps anciens. «La langue de la mer égyptienne sera complètement détruite, le fleuve sera frappé dans ses sept branches, et les hommes passeront à pied sec, précisément comme le fit Israël à sa sortie d'Egypte.» Maintenant, je le demande, est-ce qu'un étendard et une enseigne peuvent être élevés aux nations par le Seigneur, la langue de la mer égyptienne frappée, un chemin préparé, les emmenés d'Israël et les dispersés de Juda ramenés et restaurés de nouveau, comme ils l'ont été déjà une première fois, est-ce que tout cela peut s'accomplir sans révélation? Mais on pourrait m'objecter peut-être : Est-ce que toutes ces choses n'ont pas reçu leur accomplissement par l'avènement de notre Sauveur? Nullement. La langue de la mer égyptienne n'a pas été desséchée depuis cette époque; Israël et Juda n'ont pas été, non plus, rassemblés et ramenés, ils ont toujours été et sont encore dispersés sur tout le globe. Mais on me dira : Tout cela ne pourrait-il pas être spirituel? Oui, si la première sortie des enfants d'Israël du pays d'Egypte fut une sortie spirituelle; s'ils quittèrent une Egypte spirituelle, s'ils traversèrent une mer spirituelle, voyagèrent à travers un désert spirituel, éprouvèrent de terribles châtiments purement spirituels, vinrent dans un pays spirituel, combattirent spirituellement contre un peuple spirituel avec des armes spirituelles; si toutes ces choses ne furent que spirituelles, alors les événements prédits par le prophète seront aussi spirituels, car ils seront

« PRÉCISÉMENT COMME CEUX-LA. » Mais si, au contraire, les hommes, la terre, la mer et tous les autres faits furent des événements littéraux, alors ceux annoncés par le prophète s'accompliront également d'une manière littérale.

Jérémie dit : « Voici, le temps vient, dit le Seigneur, où je ferai une nouvelle alliance avec la maison d'Israël et avec la maison de Juda, non selon l'alliance que je fis avec leurs pères au jour que je les pris par la main pour les tirer de l'Égypte, alliance qu'ils ont violée; et toutefois, je leur avais été pour mari, dit l'Éternel. Mais, voici l'alliance que je ferai avec la maison d'Israël, après que ce temps-là sera venu, dit le Seigneur : Je mettrai ma loi dans leurs entrailles, je l'inscrirai dans leurs cœurs; et je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple. » (Jérémie XXXI, 31 à 33.) Le prophète dit de plus que Dieu leur pardonnera leurs iniquités et ne se souviendra plus de leurs péchés, et que quand cette alliance sera faite, les enfants d'Israël seront, dans leur capacité nationale, aussi inébranlables que le soleil, la lune et les étoiles.

Je sais qu'il se trouve des gens qui supposent que cette alliance fut faite lorsque Jésus était sur la terre. Mais qu'on lise tout ce chapitre de Jérémie, qu'on prenne en considération les bénédictions qui sont promises à Israël, et puis qu'on se demande si toutes ces choses ont été accomplies. Est-ce qu'ils habitent leur propre pays? est-ce que leurs iniquités leur ont été pardonnées? est-ce qu'Israël et Juda sont constitués devant le Seigneur dans leur capacité nationale.

En parlant de cette alliance, Isaïe dit : (LXI) « Je ferai avec eux une alliance éternelle, et leur race sera connue parmi les Gentils et leurs rejetons parmi les peuples, et tous ceux qui les verront les reconnaîtront pour la race que le Seigneur a bénie. » Je le demande, est-ce que la maison d'Israël ou les Juifs se trouvent dans ce cas-là maintenant? En vérité, non! bien loin de là, tous ceux qui les voient de nos jours les reconnaissent pour la race que le Seigneur a *maudite*. Donc, l'avènement du Christ ne saurait être en aucune manière l'alliance dont parle le prophète; car ils ont été dispersés, pillés et chassés de nation en nation, ils ont été un objet de moquerie et de dérision, le mot *Juif* est passé en proverbe et est devenu une insulte, et leur terre a été déserte depuis le Christ jusqu'à ce jour.

En parlant des Juifs, Paul dit qu'ils ont été rompus de l'olivier franc et que les Gentils y ont été greffés à leur place, puis il ajoute : « Que l'aveuglement est survenu EN PARTIE à Israël jusqu'à ce que les Gentils aient comblé la mesure de leurs iniquités; et ainsi tout Israël sera sauvé; selon ce qui est écrit : Le Libérateur sortira de Sion, et il détournera de Jacob les impiétés : et c'est là l'alliance que je ferai avec eux, quand j'ôterai leurs péchés. » (Romains XI, 26, 27.) Voilà donc qu'après l'avènement de notre Sauveur et l'établissement de l'Évangile, et après que les Juifs auront été rompus, Paul nous déclare qu'ils seront greffés de nouveau, et que, quand ils le seront, alors « tout Israël sera sauvé. » Et pour accomplir cela, Dieu fera avec

eux une nouvelle alliance. Rien de plus clair, de plus explicite que ces paroles. Les enfants d'Israël, loin d'être sauvés, sont encore dispersés sur toute la surface de la terre. L'aveuglement leur est survenu *en partie*, mais non *en totalité*. Ils rejetèrent le Messie dans son humiliation, et ils en ont sévèrement subi la peine. Néanmoins, ils attendent toujours son avènement dans sa gloire et l'époque où le Seigneur fera cette nouvelle alliance avec eux.

Il est donc certain qu'une alliance doit être faite, alliance de la plus haute importance, non-seulement pour Israël et Juda, mais aussi pour toutes les nations. Cette alliance doit ramener les enfants d'Israël de leur longue dispersion, les restaurer sur leur propre terre, afin que la promesse faite par Dieu à Abraham soit accomplie. Elle doit aussi les sauver et les racheter comme nation, et doit verser sur leurs têtes des bénédictions d'une nature si remarquable, que tous ceux qui les verront les reconnaîtront pour le peuple que le Seigneur a béni; et les Gentils y accourront aussi pour leur salut.

C'est là une matière de la dernière importance et qui concerne le monde entier. Et tout cela doit s'accomplir par une nouvelle alliance qui sera faite. Or, comment une alliance peut-elle se contracter sans révélation? Il n'y a que trois manières de contracter une alliance : de vive voix, par écrit, ou par une ambassade. Supposons que la reine d'Angleterre veuille faire une alliance avec la France, elle aurait à en mettre les conditions par écrit, ou à les communiquer en personne, ou à envoyer un ambassadeur; sans employer l'un de ces trois modes, elle ne pourrait jamais contracter une alliance. De même, à moins que le Seigneur ne parle, ou n'écrive, ou n'envoie un messenger, l'alliance dont il est ici question ne saurait nullement se faire; car il ne s'agit pas d'une ancienne, mais d'une nouvelle alliance, et elle exige des communications. Comment le Seigneur fit-il alliance avec Abraham? en lui parlant, avec Lot? en lui parlant, avec les enfants d'Israël? en parlant à Moïse et en lui donnant des révélations. De quelle manière l'alliance de l'Évangile fut-elle établie? par révélation. Et il faut que cette nouvelle alliance soit faite de la même manière, ou les Saintes Écritures ne seront pas toutes accomplies.

(*La suite prochainement.*)

JOHN TAYLOR.

LE DON DU SAINT-ESPRIT.

Les opinions des hommes sont bien diverses et contradictoires relativement au don du Saint-Esprit. Les uns appellent effet de l'Esprit de Dieu toute manifestation surnaturelle; les autres, au contraire, pensent qu'il n'y a aucune manifestation quelconque associée avec l'esprit de Dieu; que ce n'est rien qu'une simple impulsion de l'esprit humain, un sentiment intérieur, une impression ou un témoignage secret que l'homme possède, et qu'il n'y a rien de tel qu'une manifestation extérieure. Il n'est pas surprenant que les

hommes ignorent en grande partie les principes du salut, et qu'ils ignorent particulièrement la nature, le ministère, le pouvoir, l'influence, les dons et les bénédictions du don du Saint-Esprit, quand on considère que la famille humaine a été plongée dans d'épaisses ténèbres et dans une ignorance profonde depuis bien des siècles, privée de toute révélation ou de tout autre critérium, exact et parfait, pour arriver à une connaissance des choses de Dieu, qui ne peuvent être connues que par l'Esprit de Dieu seul. De là, il arrive assez fréquemment que, quand les Elders de l'Eglise, en prêchant au peuple, disent que les baptisés recevront sûrement le don du Saint-Esprit, on s'attend à voir quelque manifestation merveilleuse, un grand déploiement de pouvoir, quelque miracle extraordinaire de fait, enfin quelque chose de surnaturel. Et il arrive souvent que de jeunes membres de l'Eglise, par défaut de connaissances spéciales sur cette matière, conservent dans l'esprit leurs vieilles idées fausses et tombent parfois dans des erreurs grossières.

Nous avons reçu dernièrement des informations qui nous prouvent que l'Eglise en France n'est pas tout à fait exempte de cette fausse idée. Nous croyons qu'il est de notre devoir de dévoiler ce qui est faux et de ne faire valoir que la vérité seule. Nous invitons les Saints à prêter sérieusement leur attention à ce que nous allons leur exposer.

Nous croyons que le don du Saint-Esprit doit être possédé de nos jours, tout autant qu'il l'était du temps des Apôtres. Nous croyons qu'il est nécessaire qu'il y ait une prêtrise organisée et établie, et que sans elle nul homme ne peut remplir aucun office dans le ministère. Nous croyons dans les révélations et dans la prophétie, dans le don de guérison, dans celui des langues, dans les visions et les divers dons, et qu'on ne peut posséder ces choses sans le don du Saint-Esprit. Nous croyons que de saints hommes de l'ancien temps ont parlé selon qu'ils étaient inspirés par le Saint-Esprit, et nous croyons que de saints hommes de ces temps-ci parlent aussi par le Saint-Esprit. Nous croyons que c'est un Esprit consolateur et de témoignage, un Esprit qui « nous fera ressouvenir de tout ce que Jésus a dit, » qui « nous enseignera toute chose, nous conduira à toute vérité et nous annoncera les choses à venir. » Nous croyons que « nul homme ne peut reconnaître que Jésus est le Christ que par le Saint-Esprit. » Nous croyons au Saint-Esprit dans toute sa plénitude, sa force, sa puissance, sa grandeur et sa gloire; mais en même temps nous y croyons d'une manière rationnelle, raisonnable, conséquente et scripturaire, et non pas selon les fausses idées, les extravagantes imaginations et les traditions des hommes. Les hommes sont très portés à s'élaner aux extrêmes, spécialement dans les affaires religieuses; et de là vient qu'ils demandent en général quelque manifestation miraculeuse, ou ils ne veulent nullement croire au don du Saint-Esprit. Bien des gens s'imaginent que, lorsqu'un Elder impose les mains à quelqu'un, la personne va se lever immédiatement et parler en don de langue et prophétiser. Cette idée provient de cette circonstance, mentionnée dans les Actes des Apôtres, où Paul imposa

les mains sur certains individus qui avaient déjà reçu, prétendaient-ils, le baptême de Jean, et que Paul baptisa de nouveau. Et après leur avoir imposé les mains « le Saint-Esprit descendit sur eux, et ils parlèrent diverses langues et prophétisèrent. » (Actes XIX.) Après que Philippe eut prêché l'Évangile à ceux de Samarie, Pierre et Jean vinrent leur imposer les mains, et ils reçurent le Saint-Esprit. Alors Simon, voyant que *le Saint-Esprit était donné par l'imposition des mains des Apôtres*, il leur présenta de l'argent, en leur disant : Donnez-moi aussi cette même puissance. (Actes VIII.) Bien des gens considèrent ces passages comme donnant une preuve suffisante que des manifestations, miraculeuses et visibles, doivent suivre l'imposition des mains pour le don du Saint-Esprit.

Nous croyons que le Saint-Esprit se donne par l'imposition des mains de ceux qui ont l'autorité, et que le don de langues et celui de prophétie sont des dons de l'Esprit et sont reçus par ce moyen-là. Mais dire que les hommes prophétisent toujours et parlent toujours en don de langues quand ils reçoivent l'imposition des mains, serait dire ce qui n'est pas la vérité, ce qui est contraire à ce que pratiquaient les Apôtres et en opposition à l'Écriture-Sainte : car Paul dit : « A l'un est donné le don de langues, à un autre le don de prophétie, à un autre le don de guérison ; » et il ajoute : « Tous sont-ils prophètes ? Tous ont-ils le don de guérison ? Tous parlent-ils en don de langues ? Tous ont-ils le don d'interprétation ? » Montrant évidemment par là que chacun ne possédait pas tous ces différents dons, mais que l'un recevait un don, et l'autre un autre don ; — tous n'étaient pas prophètes ; tous n'avaient pas le don de langues ; tous ne faisaient pas des miracles ; mais tous recevaient le don du Saint-Esprit. Aux jours des Apôtres, il arrivait parfois qu'ils parlaient en don de langues, et quelquefois non. Il en est de même aujourd'hui avec nous dans nos administrations. Le plus souvent, il n'y a pas de manifestation sensible et visible pour la foule assemblée. Ceci nous paraîtra manifeste, si nous consultons les écrits des Apôtres et que nous examinons leurs actes.

Paul, dans sa première épître aux Corinthiens (XII, 1), dit : « Or, pour ce qui est des dons spirituels, mes frères, je ne veux pas que vous en soyez ignorants. » Ceci démontre évidemment qu'il y en avait qui étaient ignorants sur ce point, sans quoi ils n'auraient pas eu besoin d'instruction. Il dit encore dans le chapitre XIV : « Recherchez la charité ; *désirez les dons spirituels* et surtout de prophétiser. »

Il est bien clair, d'après ces passages, que beaucoup d'entre eux n'avaient pas de dons spirituels ; car s'ils avaient possédé ces dons, où aurait été la nécessité que Paul leur recommandât de les rechercher. Et il est tout aussi manifeste qu'ils ne recevaient pas tous ces dons par l'imposition des mains, car ceux à qui il écrivait étaient tous membres de l'Église, avaient été baptisés et avaient reçu l'imposition des mains. Et pourtant à une Église de ce genre, qui était sous l'inspection et la surveillance immédiate des Apôtres, il de-

vint nécessaire que Paul écrivit : « *Recherchez la charité ; désirez les dons spirituels, et surtout de prophétiser ;* » démontrant clairement par là que ces dons existaient dans l'Eglise, mais que tous les membres ne les possédaient pas dans leurs manifestations extérieures.

Nous avons eu dans l'Eglise des membres qui désiraient recevoir les dons du Saint-Esprit, afin de s'en servir pour convaincre les incrédules, et qui refusaient même de rendre témoignage aux habitants de la terre, à moins d'obtenir ces dons. Eh bien ! supposons que les dons de l'Esprit, immédiatement après l'imposition des mains, fussent possédés par tous dans toute leur plénitude et puissance, les incrédules seraient tout aussi éloignés de recevoir un témoignage, hormis quelquefois ; car tous les dons de l'Esprit ne sont pas visibles à la vue naturelle ou à la compréhension de l'homme, il n'y en a que peu qui le sont. Nous lisons que « Jésus-Christ monta au ciel, qu'il mena captive la captivité, et fit des dons aux hommes ; il donna quelques-uns pour être Apôtres, d'autres pour être prophètes, d'autres pour être évangélistes, et d'autres pour être pasteurs et instructeurs. » (Ephésiens IV.) L'Eglise est un corps compacte composé de différents membres, et est précisément analogue au corps humain. Et Paul, après avoir parlé des divers dons, ajoute : « Or vous êtes le Corps de Christ, et vous êtes *chacun* un de ses membres. Et Dieu a mis dans l'Eglise premièrement des Apôtres, deuxièmement des prophètes, troisièmement des instructeurs, ensuite les miracles, puis les dons de guérison, les secours, le don de gouverner, la diversité des langues. Tous sont-ils Apôtres ? tous sont-ils prophètes ? tous sont-ils instructeurs ? tous ont-ils le don de faire des miracles ? tous ont-ils le don de guérison ? tous parlent-ils diverses langues ? tous interprètent-ils ces langues ? » Il est bien évident que non ; et pourtant ils sont tous membres d'un même corps ; tous membres du corps naturel ; — l'œil, l'oreille, la tête, la main, ne le sont-ils pas tous ; et l'œil ne peut pas dire à l'oreille, je n'ai que faire de toi ; ni la tête au pied, je n'ai que faire de toi. Ce sont tous autant de parties rendant la machine parfaite : un corps unique. « Et si l'un des membres souffre, tous les membres souffrent avec lui ; et si l'un des membres est honoré, tous les membres s'en réjouissent avec lui. »

Tels sont donc les *dons* ; ils viennent de Dieu, et sont de Dieu, et tous sont les dons du Saint-Esprit ; c'est pour les donner aux hommes que Jésus est monté au ciel ; et pourtant combien est petit le nombre de ces dons qui pouvaient être reconnus par la généralité des hommes. Pierre et Jean étaient des Apôtres, cependant le conseil juif les fit fouetter comme étant des imposteurs. Paul était à la fois Apôtre et prophète, et il fut pourtant lapidé et mis en prison ; et bien qu'il possédât le don du Saint-Esprit, personne n'en savait rien. Notre Sauveur fut « oint d'une huile de joie par-dessus ses compagnons ; » cependant, loin d'être reconnu par le monde, on disait qu'il était Béalzébut, et on le crucifia comme étant un imposteur. Qui aurait pu désigner un évangéliste, un pasteur ou un instructeur par leur extérieur ? et pourtant ils avaient

le don du Saint-Esprit. Si nous examinons attentivement les dons mentionnés par Paul, nous trouverons que le monde en général ne peut rien connaître sur eux ; et qu'il n'y en a qu'un ou deux qui pourraient être immédiatement reconnus, même s'ils étaient versés tous à la fois sur celui qui reçoit l'imposition des mains. Dans sa première épître aux Corinthiens (XII), Paul dit : « Il y a diversité de dons, mais il n'y a qu'un même Esprit. Il y a aussi diversité de ministères, mais il n'y a qu'un même Seigneur ; il y a diversité d'opérations, mais il n'y a qu'un même Dieu qui opère tout en tous. Mais les manifestations de l'Esprit sont données à tout homme pour l'utilité de l'Eglise. Car à l'un est donné par l'Esprit *la parole de sagesse* ; à l'autre par le même Esprit *la parole de connaissance* ; à un autre *la foi* ; à un autre le don de guérison par ce même Esprit ; à un autre de faire des miracles ; à un autre *la prophétie* ; à un autre le don de discerner les esprits ; à un autre la diversité des langues ; et à un autre le don d'interpréter ces langues. Mais un seul et même Esprit opère toutes ces choses, distribuant à chacun ces dons, selon qu'il lui plaît. »

Voilà plusieurs dons ici désignés, et lequel d'entre eux pourrait être reconnu par un observateur, au moment de l'imposition des mains : La parole de sagesse et la parole de connaissance sont des dons autant que les autres, néanmoins, si une personne possédait ces deux dons ou les recevait par l'imposition des mains, qui le saurait ? Si quelqu'un avait reçu le don de la foi, qui le saurait aussi ? Il en est de même du don de guérison, et du don de faire des miracles ; il faudrait du temps et des circonstances particulières pour que ces dons se manifestassent. Qui saurait si un homme possède le don de discerner les esprits ? si quelqu'un sait interpréter les langues ? à moins que quelqu'un ne parle dans une langue inconnue, il sera obligé de garder le silence. Il n'y a que deux dons qui puissent devenir sensibles, tomber sous les sens — le don des langues et le don de prophétie. Ce sont les dons dont on parle le plus ; et néanmoins, d'après le témoignage de Paul, si une personne parlait dans une langue inconnue, il serait comme « un barbare pour ceux qui l'écouteraient. » Ils diraient entre eux que c'est là du galimatias ; et s'il prophétisait, ils diraient que c'est une absurdité, « car l'homme naturel ne saurait comprendre les choses de Dieu. »

(*La suite prochainement.*)

JOHN TAYLOR.

LA VOIX DE JOSEPH,

(*Suite.*)

Huitièmement. — Dans le Livre de Mormon sont donnés les noms et les situations locales de nombreuses villes d'une vaste étendue, qui jadis étaient florissantes parmi les anciennes nations de l'Amérique. La partie septentrionale du Sud-Amérique, ainsi que l'Amérique centrale, avaient la plus nombreuse population. De splendides édifices, des palais, des tours, des forte-

resses et des villes s'y élevaient dans toutes les directions. Un lecteur attentif de ce livre peut découvrir la situation et la distance de beaucoup de ces villes les unes des autres; et si les traits géographiques et l'état actuel de ces pays lui sont familiers, il peut, au moyen des descriptions données dans ce livre, déterminer presque entièrement le point précis que ces villes occupaient autrefois. Et chose bien digne de remarque, depuis la publication de ce livre inestimable, les ruines d'un grand nombre de superbes édifices, de fortifications et de villes d'une vaste étendue, ont été découvertes par MM. Stephens et Catherwood dans les solitudes intérieures de l'Amérique Centrale, dans cette région même où existaient les anciennes cités décrites dans le Livre de Mormon. Voilà *une preuve certaine, incontestable*, que le jeune traducteur illettré du Livre de Mormon était inspiré de Dieu. La traduction de Joseph Smith décrit un pays où de grandes et populeuses cités existaient anciennement, ainsi que leur situation et leur distance approximative les unes des autres. Des années après, MM. Stephens et Catherwood découvrent les ruines de quarante-quatre de ces mêmes villes, situées dans le même endroit où elles sont décrites. Qui, hors le pouvoir de Dieu, aurait pu révéler d'avance ce fait inconnu, démontré plusieurs années après par une découverte réelle? La récente découverte faite en Californie de splendides ruines, qui, soit par leur antiquité, soit par l'immensité de leur étendue, n'ont pas d'égaux sur toute la terre, sont une autre preuve extérieure de la divinité du Livre de Mormon. Nous reviendrons sur ces ruines.

Neuvièmement. — L'accomplissement d'un nombre considérable de prophéties données par Joseph Smith est une autre preuve infaillible de sa mission divine. Parmi les centaines de ses prédictions accomplies, nous donnerons les suivantes pour exemples.

1. Après avoir trouvé les plaques, Joseph en commença bientôt la traduction. Il n'y avait pas fait de grands progrès, quand il découvrit, en traduisant la prophétie de Néphi déjà mentionnée, que « TROIS TÉMOINS », outre lui-même, verraient le livre par le pouvoir de Dieu, connaîtraient et rendraient témoignage de sa vérité. Quelque temps après, c'est-à-dire dans le mois de juin 1829, le Seigneur donna une révélation, par Joseph Smith, à Olivier Cowdery, David Whitmer, et Martin Harris, leur promettant que, s'ils voulaient exercer leur foi, ils verraient les plaques, ainsi que l'Urim et Thummim. Cette prédiction fut ensuite accomplie, et ces trois personnes envoyèrent leur témoignage écrit, conjointement avec le Livre de Mormon, à toutes nations, familles, langues et peuples, déclarant qu'un ange de Dieu était descendu du ciel, avait pris les plaques et les leur avait montrées, et qu'en même temps la voix du Seigneur leur avait témoigné des cieux de la vérité de ces annales traduites par Joseph Smith. Or, un imposteur pourrait sans doute prédire l'apparition de « TROIS TÉMOINS », mais il ne pourrait jamais appeler un ange du ciel, en présence de ces TÉMOINS, pour accomplir sa prédiction.

2. Avant que l'Eglise de Jésus-Christ des Saints-des-Derniers-Jours eût aucune existence sur la terre, la prophétie de Moroni fut traduite et imprimée dans le Livre de Mormon. Il est formellement prédit dans cette prophétie qu'au jour où ce livre serait révélé « *le sang des Saints crierait au Seigneur de la terre,* » à cause de la perversité du peuple, et que « *le temps arriverait bientôt que,* » à cause des cris et des lamentations des « *veuves et des orphelins,* » dont les maris et les pères auraient été mis à mort par des mains criminelles, « *le Seigneur vengerait le sang de ses Saints.* » En août 1831, la parole du Seigneur vint à Joseph, disant que « *les Saints seraient maltraités et chassés de ville en ville, de synagogue en synagogue,* » et que « *PEU* » de ceux qui appartiendraient alors à l'Eglise, « *resteront fermes pour recevoir un héritage.* » (Voir le Livre des Doctrines et Alliances, page 151.) Le sang de plusieurs centaines de Saints qui ont été tués et martyrisés dans cette Eglise est une preuve incontestable de la vérité de la prédiction. Joseph devait être assurément un prophète de Dieu pour avoir prévu non-seulement la naissance de l'Eglise des Saints, mais que leur sang crierait hautement vengeance de la terre sur la nation qui aurait commis ces actes sanguinaires. Aucune prévision humaine n'aurait pu prévoir les scènes de sang qui devaient avoir lieu après la fondation de l'Eglise. Toutes les apparences naturelles dans les Etats-Unis étaient contre l'accomplissement de cette terrible prédiction. Toutes les sociétés religieuses de l'Union étaient fortement protégées contre toute espèce de persécutions et garanties de l'intolérance par le bras puissant de la loi civile. La Constitution de ce grand peuple libre assurait la liberté religieuse à tous les enfants du sol américain. Eh bien ! au milieu de cette terre tant vantée de la liberté humaine, où la paix universelle semblait avoir choisi son asile, on entend la voix d'un grand prophète qui prédit la fondation de l'Eglise des Saints, et que des persécutions sanguinaires la suivraient « *de ville en ville, et de synagogue en synagogue.* » Jamais depuis la création du monde, des prophéties ne furent plus littéralement et plus visiblement accomplies. Si prédire des événements futurs qu'il était impossible à la sagesse humaine de prévoir, événements que toute les apparences extérieures semblaient rendre très improbables ; si la prédiction de tels événements et leur accomplissement subséquent constituent un vrai prophète, alors Joseph a dû être un vrai prophète ; et s'il a été un vrai prophète, *il a dû être envoyé de Dieu.*

Dixièmement. — Il y a des milliers de témoins vivants qui affirment que Dieu leur a *révélé* la vérité du Livre de Mormon, par des songes, des visions, des révélations du Saint-Esprit, le ministère d'anges, et par sa propre voix. Or, si Joseph Smith a été un imposteur, tous ces témoins sont aussi des imposteurs. On dira peut-être que ces témoins ne sont pas des imposteurs, mais qu'ils ont été trompés eux-mêmes. Mais, je le demande, un homme peut-il témoigner qu'il CONNAIT qu'une doctrine fausse est vraie, et ne pas être un imposteur ? Il arrive souvent que des hommes se trompent en émet-

tant leurs propres opinions, mais ils ne se trompent jamais quand ils témoignent qu'ils ont une *connaissance* positive, qu'ils ont la certitude de tel ou tel fait. De deux choses l'une, de tels hommes doivent être des imposteurs, ou bien leur témoignage doit être vrai. Or, ne serait-ce pas une chose merveilleusement étrange, si trois ou quatre hommes, nullement liés ensemble, étrangers les uns aux autres entreprenaient de tromper le genre humain en témoignant qu'un ange de Dieu est descendu des cieux en leur présence, ou qu'ils ont eu une vision céleste, ou que Dieu leur a manifesté d'une autre manière miraculeuse l'authenticité divine du Livre de Mormon? Si le témoignage de trois ou quatre imposteurs paraissait merveilleux, combien ne doit pas être infiniment plus merveilleux le témoignage de dizaines de mille imposteurs dans différents pays, séparés au loin les uns des autres, sans s'être jamais vus, et qui pourtant s'efforcent tous d'imposer à l'univers cette même grande imposture? Si des milliers de témoins affirment hardiment, et avec sincérité, que Dieu leur a révélé que c'est là l'Eglise ou le royaume qui doit être fondé aux derniers jours, nous aurons alors une masse écrasante de preuves collatérales pour établir la mission divine de Joseph Smith.

Onzièmement. — Les nombreux miracles que faisait Joseph ne sont pas des preuves de peu d'importance pour établir son autorité divine. Au nom du Seigneur, il chassait les démons, guérissait les malades, parlait de nouvelles langues, interprétait d'anciennes langues, et prédisait de futurs événements. Un grand nombre de ces miracles furent opérés devant de nombreuses multitudes de croyants et d'incrédules, et sur des personnes qui n'appartenaient pas à notre Eglise. Et les innombrables miracles opérés par des milliers d'Elders et de membres de cette Eglise sont de nouvelles preuves additionnelles que l'homme qui l'a fondée *devait être envoyé de Dieu*. Les milliers de malades qui ont été miraculeusement guéris dans toutes les parties de la terre où cet Evangile a été prêché, sont un témoignage éclatant et presque irrésistible que l'autorité de Joseph émanait *du ciel*. Mais bien que la grande majorité des hommes considère les miracles comme une preuve *infaillible* en faveur de l'autorité divine de celui qui les fait, nous sommes d'une opinion diamétralement opposée. Si les miracles sont admis comme une preuve *infaillible*, on doit admettre aussi que tous ceux qui ont fait des miracles avaient été envoyés de Dieu. Les magiciens d'Egypte opérèrent de brillants miracles devant leur nation; ils créèrent des serpents et des grenouilles, et changèrent les eaux des rivières en sang. Si les miracles sont admis comme une preuve *infaillible*, les Egyptiens étaient tenus de recevoir les messages contradictoires de Moïse et des magiciens comme émanant tous de l'autorité divine. D'après cette idée, la sorcière d'Endor aurait dû établir victorieusement sa mission divine, en évoquant du tombeau un homme mort en présence de Saül, roi d'Israël. Un certain pouvoir satanique, dont parle Jean dans l'Apocalypse (XIII), devait faire des *miracles* et de grandes *merveilles*, et « *faire descendre le feu du ciel sur la terre à la vue des hommes*. » Si les miracles sont

des preuves infaillibles, assurément nul homme ne devrait rejeter l'autorité divine de la bête de l'Apocalypse. Jean vit encore (Apocalypse XVI) « *trois esprits immondes, semblables à des grenouilles*, qui, selon son expression formelle, *sont des ESPRITS DE DÉMONS FAISANT DES PRODIGES, et qui vont vers les rois de la terre et de tout le monde, afin de les assembler pour le combat du grand jour de Dieu tout-puissant.* » Les savants docteurs et clergé du dix-neuvième siècle affirment hardiment que « *les miracles sont une preuve INFAILLIBLE de la mission divine de celui qui les fait.* » S'il en est ainsi, qui pourrait blâmer « *les rois de la terre,* » ces sublimes docteurs et tous leurs disciples, de recevoir le message de ces démons divinement inspirés. Car, d'après leurs arguments, ils ne pourraient nullement les rejeter, puisqu'ils prouvent leur mission par des témoignages qui, disent-ils, sont infaillibles. A ce compte, nous espérons voir dans quelques années une armée innombrable de prêtres et de ministres de toutes les sectes partir avec les rois, et se mettre en marche pour la grande vallée « d'Armageddon, » près de Jérusalem, et prouver ainsi par leurs œuvres qu'ils croient réellement à *l'infailibilité des miracles*. Les démons peuvent faire des miracles aussi bien que Dieu, et comme ils ont déjà persuadé au monde religieux que les miracles sont des preuves infaillibles de l'autorité divine, il leur sera facile d'établir la divinité de leur mission aux yeux des enfants de la moderne Babylone.

Mais les Saints-des-Derniers-Jours ne croient pas à l'infailibilité des miracles. Nous croyons fermement que les dons miraculeux du Saint-Esprit sont absolument nécessaires dans l'Eglise du Christ, sans lesquels elle ne peut exister sur la terre. Les miracles, joints à une doctrine pure, sainte et parfaite, à une doctrine raisonnable et scripturaire, sont une forte preuve collatérale en faveur de cette doctrine, et de l'autorité divine de ceux qui la prêchent. Mais des miracles seuls, pris séparément, et sans être liés à d'autres témoignages, au lieu d'être des preuves *infaillibles*, ne prouvent absolument rien. Ainsi le baptême *pour la rémission des péchés* est essentiel dans l'Eglise du Christ, et, pris conjointement avec les autres points de doctrine compris dans l'Evangile, il est une preuve présomptive en faveur de l'autorité divine de celui qui le prêche. Mais le baptême « *pour la rémission des péchés,* » sans être lié avec les autres parties de la doctrine du Christ, ne saurait servir de preuve ni pour ni contre l'autorité divine d'aucun homme. Les milliers de miracles opérés dans cette Eglise, réunis à une doctrine infaillible et à un nombre considérable d'autres preuves, ont porté une conviction presque irrésistible dans l'esprit d'une multitude innombrable d'hommes, qui ont obéi à l'Evangile, et sont ainsi devenus les heureux dépositaires du pouvoir de Dieu, par lequel ils peuvent eux-mêmes guérir les malades et opérer par la foi au nom du Seigneur, se démontrant à eux-mêmes la vérité de cette promesse du Sauveur : que certains *signes miraculeux suivraient ceux qui croiraient.* (Marc XVI.)

(La suite prochainement.)

A. DUPONT.

Sur le baptême.

(Fin.)

VI.

Quelqu'un avait-il le droit ou l'autorité de changer cette ordonnance ?

Il y a beaucoup de gens qui n'auraient pas à réfléchir longtemps pour répondre à cette question; ils diraient incontinent: Non! Avec d'autres cette question serait plus grave, et ils auraient besoin de faire de bien plus longues réflexions avant de donner une réponse. On pourrait objecter: mais Jésus n'a-t-il pas donné à ses disciples le pouvoir de lier sur la terre, en leur disant que ce serait lié dans le ciel? Oui. Et n'a-t-il pas dit que ce qu'ils délieraient sur la terre, serait délié dans le ciel? Oui. Mais je pense qu'il ne leur donna jamais le pouvoir de changer aucune loi fixe. Quand un ministre plénipotentiaire est envoyé par une cour pour traiter certaines affaires avec une autre nation, il a toujours ses instructions définies et indéfinies. Il n'est jamais autorisé à changer ou altérer aucune loi de la nation dont il est membre; c'est à la nation à faire cela, et non pas à lui. Il en est de même avec un juge ou un magistrat quelconque. Ils n'ont pas le pouvoir d'agir contrairement à la loi ou de la changer; mais ils doivent juger selon la loi. Ils n'ont pas le pouvoir non plus de faire des lois nouvelles. Tous ces officiers sont tout-puissants dans leurs emplois, mais non pas en dehors de leur sphère. Ils fonctionnent au nom de l'Etat, ville ou nation; et cet Etat, ville ou nation, est tenu de les maintenir, tant qu'ils agissent selon la loi. Ce qu'ils scellent au nom des autorités est scellé par l'autorité supérieure; mais, s'ils n'y étaient point autorisés, ou si, étant autorisés, ils transgressaient les lois de la nation, ou agissaient au delà de leurs instructions, ou faisaient d'autres lois, leurs actes ne seraient pas reconnus par la nation.

C'est aux rois, aux empereurs, et aux législatures, à changer les lois, et non à leurs ministres, ou ceux qui les représentent, quel que soit leur puissance. Or, comme les lois du royaume céleste émanent de Dieu, c'est à lui à les changer, et non pas à l'homme, si toutefois il y a nécessité qu'elles soient changées.

Mais on pourrait objecter: est-ce que les Apôtres et les Elders ne se réunissaient pas souvent; est-ce qu'ils ne décidèrent pas ce qu'avaient à faire les Eglises sur la question de la viande, etc.? Oui. Mais c'était là un pouvoir discrétionnaire parmi ceux dont ils avaient été revêtus, mais l'altération du baptême n'était pas pour eux une chose discrétionnaire; le baptême était une loi écrite, positive, et bien définie. Un magistrat a bien souvent un pouvoir discrétionnaire, qui le rend libre d'agir d'après son jugement et selon les circonstances d'une affaire; mais, dans aucun cas, il n'est autorisé à transgresser une loi reconnue. Jésus a dit positivement: « A moins qu'un homme ne naisse de l'eau et de l'Esprit, il ne peut d'aucune

manière entrer dans le royaume de Dieu. » Quel homme a le droit de dire qu'on y entrera sans ces choses? Qui a le droit d'altérer ce que Dieu a arrêté? Les Ecritures sont fort claires et précises à ce sujet. Il fut ordonné à Moïse d'une manière formelle de ne rien ajouter et de ne rien retrancher de ce que le Seigneur avait commandé (Deutéronome IV, 2 et XII, 32). Jean dit dans l'Apocalypse : « Si quelqu'un ajoute aux paroles de la prophétie de ce livre, Dieu fera venir sur lui les plaies qui y sont écrites, et si quelqu'un retranche quelque chose des paroles du livre de cette prophétie, Dieu lui ôtera la part qu'il a dans le livre de vie. » (Apocalypse XXII, 19, 20.) Jésus ordonna à ses disciples d'enseigner au peuple *toutes* les choses qu'il leur avait commandées. Et il leur dit aussi que celui qui transgresserait le moindre de ses commandements et enseignerait aux hommes de le faire, serait considéré comme le moindre dans le royaume des cieux. Jean désigne aussi l'enseignement de correctes doctrines comme une pierre de touche, pour reconnaître la vraie Eglise, ou un vrai serviteur de Dieu. Il dit : « Quiconque transgresse et ne demeure point fidèle dans la vraie doctrine du Christ n'a pas Dieu, mais celui qui demeure dans la vraie doctrine du Christ a le Père et le Fils : si quelqu'un vient à vous, et qu'il n'apporte pas cette doctrine, ne le recevez point dans votre maison, et ne lui dites pas : que Dieu vous bénisse. » (2 Jean, 9 et 10).

Il est évident, par ce qui précède, que cette doctrine était de la dernière importance. Mais, est-ce que les Apôtres n'avaient pas le droit ou l'autorité d'altérer cette doctrine? Non. Et je puis ajouter que non-seulement les Apôtres n'avaient pas ce droit, mais même les anges. Paul regardait ces choses comme étant d'une telle importance, qu'en écrivant aux Galates, il dit : « Si nous-mêmes ou un ange du ciel enseigne une autre doctrine que celle que nous avons prêchée, qu'il soit anathème ! » Il déclare que lui-même n'avait pas l'autorité de la changer, et que s'il enseignait autrement ils ne devraient pas accepter sa doctrine. Et que si une autre personne le faisait, ils devraient le rejeter, et que si un ange même le faisait, il devrait être anathème. Rien de plus manifeste, de plus clair et de plus précis que ce qui précède. Ce que Dieu a institué pour la famille humaine est sans défaut ; son plan de salut est parfait. C'est Dieu qui a créé l'Évangile, et l'Évangile a pour but de conduire le genre humain au ciel. Et personne n'a le droit d'en changer ou altérer les ordonnances sans encourir son courroux.

JOHN TAYLOR.

PARIS.

Édité et publié par John Taylor, 37, rue de Paradis-Poissonnière, à qui toutes lettres ou communications relatives à cette publication doivent être adressées franc de port.

En vente chez MM. TROUVÉ, libraire dépositaire, rue Notre-Dame-des-Victoires, 16,
— Marc DUCLOUX, libraire, rue Tronchet, 2,

PRIX : 25 CENTIMES.